



CEREMONIE DES VOEUX

Mercredi 11 janvier 2012 à 17h00

Tout d'abord, je tiens à excuser et tout le personnel de la piscine qui maintient le service à nos usagers ce soir.

Et remercier la présence à notre cérémonie des Vœux 2012 :

Madame la sous Préfet, Colette DEPREZ,

Monsieur le Député, Bertrand PANCHER,

Monsieur le Vice Président du Conseil Régional, Thibault VILLEMIN,

Madame la Conseillère Régionale, Présidente de la CODECOM de Bar le Duc, Maire de Bar le Duc, Nelly JAQUET,

Monsieur le Président du Conseil Général, Christian NAMY,

Monsieur le Conseiller Général, Roger BEAUXEROIS,

Les Présidents des Collectivités voisines,

Mesdames et Messieurs les Maires des communes de la CCCO,

Messieurs les Vices Présidents,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises,

Mesdames et Messieurs les responsables d'associations,

Messieurs les officiers et gendarmes de la brigade,

Monsieur le Major du SDIS, Habib BOUSBA,

Mesdames et Messieurs les agents de la CCCO, du CIAS, de la Ville de Ligny en barrois,

Mesdames et Messieurs les secrétaires de Mairie des communes de la CCCO,

Mesdames, Messieurs,

Je suis ravi de vous accueillir à la cérémonie des vœux de la Communauté de Communes du Centre Orain pour cette nouvelle année 2012.

Je remercie l'ensemble des services de la CCCO et de la Ville de Ligny en Barrois pour cette organisation qui nous a permis de vous accueillir ce soir.

L'année 2011 a été très dense pour la CCCO.

Après un passage en Cotisation Economique Territoriale au 1^{ier} janvier 2011, les différentes instances (Bureaux, comité directeurs, commissions,...) ont mené de profondes réflexions autour de deux enjeux fondamentaux pour notre territoire : le Projet de Territoire 2012/2016 et le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

En parallèle, les services ont poursuivi les actions engagées :

- La maison des Leuques à Saint Amand, le gymnase communautaire à Ligny en Barrois, le Pôle d'Excellence Rural de Nasium, la signalétique, le programme de voirie, le dossier Ecologistique, l'étude d'une Délégation de Service Public pour la piscine et le Suivi des Délégations de Services Publics de la Station d'épuration et de la Chaufferie bois,
- La gestion du Bistro'Théâtre, de la Piscine, de la facturation, de la comptabilité et l'accompagnement au développement local,
- Sans oublier les actions transverses des services Eau / assainissement, ordures ménagères / déchetterie / environnement,
- Et toutes celles au service des usagers du CIAS, service qui élira domicile dès cette année 2012 à l'ancienne perception, rue des Etats-Unis, en y intégrant un service complémentaire qui sera l'épicerie sociale.

C'est aussi l'occasion de remercier toutes les nouvelles personnes qui sont arrivées dans nos services depuis 2011 pour renforcer nos équipes :

- Techniques : Messieurs Jacky Dezoul et Philippe Dufour
- Administratives : Mesdames Pascale CAMONIN, Directrice Générale des Services et Stéphanie GRATTE
- Piscine : Madame Christine FILION
- Culture/communication : Mademoiselle Claire DEPREZ
- Environnement et OM : Mademoiselle Lucie REDUREAU BUCHOWSKI
- CIAS : Mademoiselle Elodie Lepand

Et remercier les agents qui ont servi la Communauté de Communes, Mesdames Annie FRICH et Ourida Rose Levêque et qui sont parties à la retraite.

De plus, la CCCO s'est dotée de nouvelles compétences telles que l'accessibilité avec la création d'une Commission Intercommunale d'Accessibilité.

Ces constats marquent un renforcement des services et je ne peux que m'en féliciter et féliciter les acteurs.

L'année 2011 aura été riche de réflexion et pour apporter une information complémentaire, je tenais à vous rappeler certains faits :

Le Préfet de la Meuse a proposé un périmètre de fusion en envisageant la création d'une Communauté d'Agglomération entre la CODECOM de Bar le Duc et la CCCO.

Si la Communauté d'Agglomération se construit, c'est bien dans une dynamique d'échanges et de partages entre les services à la population, dans le respect des projets futurs, dans un environnement solidaire et durable qu'il nous faut construire, imaginer ensemble pour l'avenir de notre territoire, de notre département au service de nos concitoyens.

Cette ambition nous impose beaucoup d'exigences et de responsabilités dans une démarche démocratique et citoyenne. C'est bien dans cette orientation majeure que nous avons toujours organisé les compétences de notre communauté de commune avec pour ligne de conduite le partage avec le plus grand nombre.

Actuellement, tous nos projets actés communautairement sont possibles grâce au contrôle rigoureux et pragmatique de notre budget. Ils seront donc intégrés dans cette future structure si celle-ci voit le jour.

Mon rôle de président, en accord avec les Vice-Présidents, est de veiller à ne pas se lancer dans des projets de dépenses incontrôlables que le contribuable pourrait payer dans l'avenir. C'est pourquoi la solution est de mobiliser les acteurs sur des actions utiles à la population tout en mutualisant nos moyens financiers et humains.

Bien sûr nos premiers pas dans cette approche de construction du Schéma de Coopération sont difficiles et contraints par le temps (1^{er} conseil communautaire en juillet 2011, dernier en janvier 2012, entrelacés avec bon nombre de réunions entre ces 2 dates), partagés dans les opinions des différentes communes avec une expression des votes équilibrés, tant les contraintes extérieures sont fortes. Mais je suis convaincu que l'appropriation de ce nouveau périmètre de fusion par le plus grand nombre de notre territoire ne sera que source de richesse, de solidarité et, au bout du compte, de développement territorial. Au regard des deux délibérations prises le 5 janvier 2012 sur le projet de fusion et délibérées à l'unanimité par la CODECM de Bar le Duc et à moitié/moitié par la CCCO, nous allons continuer à travailler sur ces mutualisations (compétences, transports et services) en attendant l'arrêté de Madame le Préfet au 5 mars 2012 qui confortera ou non le périmètre de fusion. Cette étape sera alors validée ou non par un vote des conseils municipaux des deux structures, et ce, dans un délai de 3 mois après l'arrêté pris par Madame le Préfet, ce qui nous amènera aux alentours de début juin 2012.

Evidemment, pour atteindre les objectifs des projets de la CCCO, nous devons travailler ensemble avec la CODECOM de Bar le Duc, être vigilants et trouver des espaces de communication qui prennent garde à laisser de la place à nos représentants des communes de la CCCO.

Certains ont des craintes suite à la réforme territoriale annoncée conjointement avec la CODECOM de Bar le Duc. Moi, je suis confiant et je crois aux nombreuses opportunités que nous réserve l'avenir.

Cette réforme est essentielle pour construire une mutualisation et renforcer les compétences, c'est le symbole d'une UNITE à venir. C'est la seule solution si l'on souhaite que la CCCO porte et réalise au-delà des mots un projet de territoire équilibré alliant

développement économique modéré avec le site de BURE et qui préserve le cadre de vie et donc un renforcement des offres de services à la population.

Cette année, la CCCO continuera de pérenniser les actions déjà engagées et reconnues par notre territoire et développera les actions qui sont désormais recensées dans notre projet de territoire 2012/2016.

Je pense bien entendu aux différentes actions priorisées et reconnues d'intérêt immédiat :

- Une politique contractuelle de l'habitat en dédiant des moyens humains,
- La protection et mise en valeurs des zones humides,
- L'aménagement de la zone économique des Annonciades à Ligny en Barrois,
- La mise en œuvre du Pôle d'excellence rurale à St Amand et sa gestion,
- L'étude et les besoins d'organisation de la politique « petite enfance et jeunesse »,
- Le gymnase intercommunautaire,
- L'hôtel de communauté sur la zone industrielle d'ESSILOR Battants,
- L'intégration de l'Office du tourisme dans les compétences communautaires,
- Et puis les autres projets qui seront unanimement reconnus et qui viendront conforter la pertinence de la Communauté de Communes.
-

La CCCO est dorénavant largement intégrée, le Coefficient d'Intégration fiscal de ce jour en est la démonstration. Elle bénéficie à ce titre de subventions en provenance de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Conseil Général, du GIP Meuse, d'EDF et d'autres partenaires. Ces subventions qui permettent et permettront, entre autres, de cofinancer les investissements nécessaires à la construction du gymnase, du Pôle d'Excellence Rurale à St Amand et puis ceux inscrits dans notre projet de territoire cité précédemment. Je remercie à cette occasion tous ces financeurs qui nous font confiance en nous accompagnant dans notre développement territorial.

La CCCO, c'est également les actions sociales, la programmation culturelle riche qui se diversifie avec une programmation locale (c'est pourquoi nous avons recruté pour 2012 Mademoiselle Claire DEPRES qui remplit toutes les conditions pour effectuer un service civique dans notre collectivité), le sport avec la piscine et la jeunesse à travers le dispositif CAP ORN'.

Il est impératif que le service « Ordures Ménagères » et Déchetterie aient une attitude cohérente par rapport à l'environnement et par la même occasion développe des actions d'animation, de sensibilisation au TRI et à la collecte des déchets. La semaine du développement durable en 2011 en est le parfait exemple.

Enfin, je ne pouvais pas omettre de parler des agents des services techniques qui font un travail remarquable sur tout le réseau d'eau et d'assainissement du territoire, je pense notamment à la rupture du réseau d'eau potable pour Guerpont et Silmont, arrivée cette semaine et qui a été résolue dans la journée.

La Communauté de Commune du Centre Ornain prépare donc l'avenir pour atteindre ses objectifs. 2012 et les années qui viennent seront synonymes d'actions et de projets, j'en veux pour preuve l'aboutissement de nos études sur le Projet de Territoire et ceux en cours de réflexions sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Pour terminer mon intervention et afin de ne pas vous retenir plus longtemps, je tiens à remercier tous les partenaires et collaborateurs de la CCCO dont le travail est indispensable à nos actions.

Avant de céder la parole à Monsieur le Conseiller Général, je tiens également à remercier :

- Le personnel de la Communauté de Commune pour son travail efficace tout au long de l'année ;

Il y a eu des changements au niveau des postes et des missions du personnel de la CCCO. Je suis sûr que ces changements donneront entière satisfaction. Je tiens à les applaudir.

- Le personnel du CIAS, la Ville de Ligny en Barrois et le personnel de nos communes qui collaborent avec rigueur et professionnalisme avec la CCCO.

Et je remercie chaleureusement les élus de la CCCO pour leur engagement et leur participation aux différents groupes de travail.

A toutes et à tous, je vous remercie et vous souhaite une excellente année 2012, que cette année nouvelle voie la concrétisation de tous vos projets tant sur le plan familial que professionnel.

Meilleurs Vœux de bonheur et de réussite.

Et puis une CITATION pour 2012 de St Augustin :

« Le Bonheur, c'est de continuer à désirer ce que l'on possède »

BONNE ANNEE à vous tous

Le Président,

Martial

MIRAUCOURT

Discours des vœux 2012